

VALEURS DES MEMBRES DU PERSONNEL DU MAINC

EN TANT QUE MEMBRE DU PERSONNEL DU MAINC, JE ME FAIS UN DEVOIR ET UNE RESPONSABILITÉ DE TOUJOURS RESPECTER LES VALEURS SUIVANTES :

RESPECT

Je m'intéresse d'abord aux personnes en respectant leur dignité et en sachant que les différences individuelles et culturelles ne font que renforcer le MAINC.

ÉQUILIBRE

Je reconnais être plus productif lorsque je maintiens une vie équilibrée. Je tente d'en arriver à un équilibre entre mes responsabilités au travail, mes responsabilités familiales et mes responsabilités communautaires.

INTÉGRITÉ

Je suis conséquent avec moi-même. Je sais qu'en conformant mes actes à mes paroles et qu'en remplissant mes engagements, je crée une atmosphère de travail plus positive.

HONNÊTÉTÉ

Je suis franc. J'évite de transmettre des messages à double sens ou de tenir des propos différents selon la personne à qui je m'adresse.

IMPARTIALITÉ

Je prends mes décisions en toute objectivité et sans favoritisme, ce qui assure un traitement juste et équitable des membres du personnel, des partenaires et des intervenants.

TRANSPARENCE

J'explique mes décisions et mes actions clairement, je les soumets à un examen minutieux et je m'assure qu'elles reflètent les intérêts de l'organisation, des membres de son personnel, de ses partenaires et de ses intervenants.

ENGAGEMENT À APPRENDRE

Je cherche constamment à apprendre et j'évite de m'adresser des reproches ou de blâmer les autres pour leurs erreurs.

APPUI MUTUEL

Je suis un membre de l'équipe du MAINC et je trouve des façons pour aider et appuyer les autres dans la réalisation collective des objectifs du Ministère.

